

MANIFESTE ELECTORAL

Le projet de développement intégré pour la ville de
Beau-Bassin & Rose-Hill

EN AVANT — MORIS —

DE L'ABANDON À L'ABONDANCE...

De l'abandon à l'abondance...

Penser notre ville est un projet commun. Depuis bientôt deux ans, les membres et activistes d'En Avant Moris sillonnent les rues de Beau-Bassin/Rose-Hill et vont dans les maisons pour écouter ce ras-le-bol pour la classe politique traditionnelle. Deux ans que nous exprimons notre solidarité envers ceux que la misère condamne au défaitisme.

C'est Beau-Bassin/Rose-Hill qui abrite le plus de logements sociaux à Maurice. Les différents gouvernements ont fait leurs camps de concentration dans les périmètres des villes-sœurs. Toute la misère du pays est, en effet, concentré chez nous.

Nous sommes témoins de cette misère structurelle qui a fini par produire une culture de la désespérance chez les plus âgés. Et plutôt que de comprendre le sens véritable de ce que les plus jeunes avaient besoin d'exprimer, le gouvernement n'aura vu que de la violence à mater.

En revanche, en nous mettant à l'écoute des habitants des villes-sœurs, nous avons compris que les cris venant de ceux assaillis par les prix étaient, en réalité, des chants d'espoir. La révolte de nos jeunes traduit leurs aspirations profondes.

Depuis trois décennies, les administrés de Beau-Bassin/Rose-Hill assistent à la dégradation constante de leurs quartiers. Pourtant les villes-sœurs étaient une collectivité de référence par sa gestion rigoureuse, sa vision centrée autant sur le bien-être des habitants des différents quartiers que sur la culture produisant du lien social.

Il n'est pas possible de rattraper le temps perdu. Et notre collectivité n'a pas vocation à patauger dans la nostalgie du passé. Il nous faut résolument projeter les villes-sœurs vers 2030 et au-delà.

Alors, assez de cigales en politique! Chez En Avant Moris, nous avons fait le choix d'être des fourmis. Des miettes que le ministère des Administrations régionales jette avec mépris aux conseils des élus locaux, nous sommes déterminés à en faire de nouvelles richesses pour notre collectivité.

Nous n'avons pas à subir ce type de développement que le gouvernement central nous impose à travers ses PPS. Nous avons le choix de notre développement. Et là où les villes-sœurs ont été laissées à l'abandon, nous sommes déterminés à créer de l'abondance.



Depuis trois décennies, les administrés de Beau-Bassin/Rose-Hill assistent à la dégradation constante de leurs quartiers. Pourtant les villes-sœurs étaient une collectivité de référence par sa gestion rigoureuse, sa vision centrée autant sur le bien-être des habitants des différents quartiers que sur la culture produisant du lien social.

En nous mettant à votre écoute, nous avons élaboré de nouvelles ambitions pour notre ville. Nous entendons façonner une nouvelle réalité urbaine qui permette (1) aux habitants de vivre plus harmonieusement, (2) aux acteurs économiques de créer de la valeur, et (3) à l'environnement de ne pas souffrir des activités humaines. Je vous invite donc à voter pour En avant Moris en adoptant ce programme. Nous devons redevenir maîtres de notre destin et avancer vers un avenir commun : laisser à nos enfants l'héritage d'un riche patrimoine urbain.

– **Patrick Belcourt**

Quel Développement pour BB/RH ?

A quoi nous sert le développement si nous devons dépenser davantage pour le transport pour aller travailler ? A quoi cela sert d'aller travailler s'il nous faut payer plus pour des soins parce que nous sommes surmenés ? A quoi cela nous sert de travailler autant pour nos enfants si nous rentrons toujours tard à la maison et que nous sommes tellement épuisés que nous n'avons pas le temps pour eux ? A quoi cela nous sert de ne pas payer de taxe municipale alors que notre municipalité n'a pas assez de moyens pour mener à bien ses différentes missions ?



La liste de ces contradictions pourrait être très longue. Ces quelques questions suffisent pour que l'on réalise que nos différents gouvernements se soucient très peu, voire pas du tout, d'avoir une philosophie du développement. Parce que le développement, ce n'est pas seulement mettre quelques millions pour construire un bâtiment sous-utilisé ou pour asphalté un chemin que la CWA ou le tout-à-l'égout viendra défoncer la semaine suivante.

Il est beaucoup question de « développement durable » dans le discours politique. A défaut de préciser ce qui rend durable une politique de développement, on comprend qu'il s'agit d'une formule cosmétique sentant bon le 'politiquement correct' mais qui demeure néanmoins une formule creuse et souvent trompeuse. La conception du développement a été absente de nos collectivités depuis ces trente dernières années. A chacune des élections municipales, les partis nationaux en ont fait une joute nationale pour mesurer leurs forces au sein des différentes villes. L'électorat urbain n'est pas invité à se positionner en fonction d'un programme pour leur ville spécifique, mais plutôt à se prononcer soit en faveur du pouvoir en place ou en désapprobation de celui-ci.

C'est ainsi que, peu importe les résultats, les élus se retrouvent au sein d'un conseil qui maintient ce rapport

de forces plutôt que d'œuvrer véritablement en faveur des administrés. C'est ainsi que nos villes sont devenues des champs de bataille pour les partis traditionnels et que les administrés sont pris en otages.

La conception du développement a été absente de nos collectivités depuis ces trente dernières années. A chacune des élections municipales, les partis nationaux en ont fait une joute nationale pour mesurer leurs forces au sein des différentes villes.

En Avant Moris vient changer la donne cette fois. Nous venons clairement proposer un programme de développement. Non plus le développement conçu entre les fonctionnaires de la mairie et ceux du ministère des Administrations régionales, mais bien un programme qui serait la base sur laquelle vous pouvez nous élire.

Aujourd'hui En Avant Moris vient vous proposer un programme dont la légitimité ne pourrait éventuellement être contestée car ce serait celui voulu par la majorité au sein de notre ville. Et si d'aventure le gouvernement central – quel qu'il soit – voudrait nous le nier, il est certain que nous allons recourir en justice. Et pas seulement !

Le développement intégré

Au-delà de cet aspect qui pose les responsabilités politiques des institutions et le principe de la séparation des pouvoirs, notre programme vient véritablement responsabiliser toutes les parties. Nous faisons, en effet, appel à la responsabilité citoyenne quand nous leur proposons une approche qui a valeur de contrat entre l'électorat et ses élus.

EnAvant Moris veut s'engager dans un véritable contrat social avec la population de Beau-Bassin/Rose-Hill. Ce programme vient poser les ambitions que nous pouvons entretenir en conjuguant les aspirations populaires auxquelles nous nous sommes confrontés et notre démarche politique qui tient compte des impératifs économiques du moment ainsi que de nos obligations envers l'environnement.

En Avant Moris, au contraire, prône un « développement intégré ». Cette philosophie du développement est centrée sur la nécessité de concilier les besoins de l'individu et de la collectivité sans compromettre ce que l'environnement est en mesure de contribuer et sans déroger de ce que la bonne gouvernance impose comme règles économiques.

C'est ainsi que nous apportons de l'innovation dans la pratique de la politique, notamment en proposant ce programme qui remet l'humain et l'environnement au centre du développement social et économique.

Cette philosophie du développement est centrée sur la nécessité de concilier les besoins de l'individu et de la collectivité sans compromettre ce que l'environnement est en mesure de contribuer et sans déroger de ce que la bonne gouvernance impose comme règles économiques.

Avec notre programme, nous venons aussi démontrer l'importance de la démocratie locale. Car, plutôt que de la concevoir seulement comme une opposition vaine et stérile à la politique du gouvernement du jour, nous apportons, au contraire, des approches nouvelles permettant d'atteindre des objectifs nationaux sur des programmes où le pays est engagé soit auprès des bailleurs de fonds ou par des traités et de conventions.

Ainsi, les habitants de Beau-Bassin/Rose-Hill pourront réaliser comment ce programme propose de contribuer concrètement (1) à la réduction de notre empreinte carbone, (2) à réduire notre dépendance de l'énergie fossile, (3) à promouvoir l'entrepreneuriat, (4) à la formation aux métiers traditionnels et aux métiers de la technologie, (5) à la création d'emplois, (5) à l'inclusion sociale, (6) au développement de parcs arborés, (7) aux initiatives culturelles ainsi qu'aux activités commerciales et touristiques.





La Transition Énergétique

En matière d'énergie, les bonnes intentions ne suffisent pas. Ainsi, le vœu du gouvernement central de favoriser l'acquisition de véhicules électriques ne vient aucunement résoudre le problème de la consommation d'énergie fossile. Parce que les véhicules électriques ont besoin d'être régulièrement rechargés, la facture énergétique du pays va aussi considérablement augmenter, puisqu'il faut importer de l'huile lourde afin de produire l'électricité nécessaire à l'alimentation d'un parc grandissant de véhicules électriques.

Une des mesures phares de ce programme est de donner les moyens à la municipalité de s'engager dans la production d'électricité.

Plutôt que de seulement faire la critique d'une mesure budgétaire dont la conception émane d'une réflexion insuffisante, En Avant Moris considère qu'il est possible de convertir cette orientation en de nouvelles opportunités pour Beau-Bassin/Rose-Hill. En effet, avec notre philosophie de développement intégré, il est entendu que la municipalité doit revoir ses missions pour participer pleinement et activement à la transition énergétique dans notre pays.

Ainsi, une des mesures phares de ce programme est de donner les moyens à la municipalité de s'engager dans la production d'électricité.

Sous notre mandat, le Conseil municipal mettra en œuvre l'identification des sites susceptibles d'abriter des fermes solaires de différentes tailles. Avec le soutien technique des agences engagés dans le développement

au plan régional, au niveau de l'Afrique et/ou de la Francophonie, nous comptons élaborer les bases des accords pour la production de l'électricité dans un cadre de partenariat public-privé (Accord PPP).

Le projet consiste, d'une part, à produire de l'électricité pour être injecté sur le réseau national aux tarifs convenus pour les producteurs. D'autre part, nous prévoyons de développer des fermes solaires à proximité des parcs forestiers que nous souhaitons développer dans certaines régions de Beau-Bassin/Rose-Hill. L'installation de bornes de recharge dans les aires de stationnement à côté des parcs forestiers devrait permettre « la vente au détail » de l'électricité aux automobilistes qui pourront en même temps se prélasser dans le parc forestier. Ils pourront ainsi, seul ou en famille, refaire le plein d'énergie pour eux-mêmes en même temps qu'ils le feront pour leur véhicule.

Par ailleurs, dans le domaine de la production d'électricité, la municipalité de Beau-Bassin/Rose-Hill sous notre mandat entreprendra l'étude de viabilité économique pour que tous les bâtiments administratifs et fonctionnels de la municipalité soient adaptés à la production d'électricité, au moins pour leur autonomie énergétique et, dans le meilleur des cas, pour l'injection sur le réseau national.

En Avant Moris entend avancer le plus loin possible sur cette question de transition énergétique, notamment sur le plan de la promotion de l'entrepreneuriat et de la création d'emplois (comme nous l'exposons plus loin dans ce document). Car, il est certain que notre approche comporte, parmi ses impacts vertueux, la création d'emplois directs et indirects.

Réduire l’empreinte carbone

La production d’électricité à partir du solaire est un domaine où nous pouvons considérablement réduire l’empreinte carbone dans notre ville en particulier et dans le pays de manière générale.

Chez En Avant Moris, nous savons que nous avons la capacité de faire bien plus en appliquant notre logique de développement intégré. Dans cette optique, nous avons considéré la question des déplacements dans la ville et hors de la ville.

L’orientation du gouvernement central a toujours été d’améliorer l’accessibilité à la Capitale, puisque toutes les activités administratives y sont concentrées. Les nouvelles routes élaborées avec de coûteux moyens n’auront cependant aucunement résolu le problème car, la fluidité du trafic aboutit aux embouteillages à l’entrée de Port-Louis et les embouteillages, comme partout ailleurs dans le monde, produisent essentiellement du CO2 en excès.

EAM propose d’engager les discussions avec le pouvoir central afin que la mairie puisse construire ou convertir des centres municipaux existants en des bureaux administratifs mixtes (BAM) pouvant offrir de services de soins et de santé publique ainsi que ceux de la sécurité sociale le jour.

S’il n’est plus possible de retourner en arrière sur les options infrastructurelles du gouvernement, en revanche, il est nécessaire d’atténuer les effets néfastes de ces décisions. L’approche que préconise En Avant Moris, c’est de tenir compte du coût des déplacements dans les budgets des familles et le budget des entreprises.

La hausse du coût du carburant a accentué le problème et nous montre que le gouvernement central n’a pas su considérer que l’adoption de solutions universelles requiert des adaptations aux enjeux nationaux et locaux. Sans cela, nous courrons le risque que le copier-coller ait des conséquences bien plus néfastes que la non-intervention.

La proposition majeure que nous avançons dans la circonstance est de rapprocher les services essentiels des personnes qui en ont le plus besoin. Si nous considérons les personnes âgées par exemple, on s’aperçoit que c’est



cette communauté en particulier qui a le plus besoin des services de l’Etat et pour lesquels ils auront le plus contribué durant leur vie active.

Pour En Avant Moris, il importe de pallier à ce déficit en termes de services aux plus nécessiteux. Et notre approche consiste à élaborer un cercle vertueux autour de la démarche. Notamment en y incluant les acteurs économiques, les ministères et les organismes de l’Etat.

C’est dans ce contexte que EAM propose d’engager les discussions avec le pouvoir central afin que la mairie puisse construire ou convertir des centres municipaux existants en des bureaux administratifs mixtes (BAM) pouvant offrir de services de soins et de santé publique ainsi que ceux de la sécurité sociale le jour. Ces mêmes structures devraient permettre à des ONG d’offrir des services en fin d’après-midi ou même des cours du soir.

Les bienfaits pour la population locale ainsi que les bénéfiques au plan économique sont innombrables. La proximité de tels services facilite l'accès aux soins de santé de base, réduisant ainsi la demande autant sur les hôpitaux que sur le transport public. L'Etat peut ainsi faire des économies substantielles en matière de subventions des transports et d'autre part, avec moins de pression sur les hôpitaux, le ministère de la Santé obtient la possibilité de réaliser des gains d'efficacité dans le service hospitalier. En outre, l'accès facilité aux soins de santé permet de garder les personnes âgées en meilleure santé. Sachant que nous faisons face au défi du vieillissement de la population, ce bénéfice est considérable pour l'économie nationale.

On peut aisément réaliser, par la même occasion, que ces BAM peuvent contribuer plus efficacement à l'amélioration des services de la Sécurité sociale. Dans des bureaux décentralisés où ils peuvent eux-aussi profiter de la proximité pour leur affectation, les agents de l'Etat seraient alors moins stressés par la pression exercée sur le transport public et pourront rentrer chez eux à des heures raisonnables tout en assurant des services plus complets sur l'ensemble des heures ouvrées.

Dans la même logique, on peut réaliser qu'il est plus économique d'avoir ces bureaux offrant des services décentralisés, sachant que de nombreuses personnes doivent s'y rendre en plusieurs occasions parce qu'il leur manque des pièces justificatives qu'elles peuvent plus aisément récupérer le jour même. La proximité devient ainsi un facteur d'efficience et d'efficacité et ce gain de productivité justifie alors les coûts de fonctionnement du service public.

Nous sommes ainsi persuadés qu'il est possible d'engager des discussions avec le pouvoir central et les ministères qui, normalement, devraient être sensibles aux économies substantielles à réaliser, à l'amélioration des services de l'Etat ainsi que des bénéfices pour la population locale en terme d'efficacité accrue.



Dans le même esprit, nous voulons impliquer les principaux acteurs de l'économie nationale dans notre démarche de développement intégré. Le coût du transport des employés dans le budget des entreprises est une contrainte qui affecte leur développement. C'est un handicap qui est davantage ressenti par les PME et les TPE qui sont unanimement reconnus pour assurer plus de 60% des emplois à Maurice.

Beau-Bassin/Rose-Hill est une collectivité qui regroupe les agglomérations de deux villes à forte densité de population. Dans ce contexte, avec sa population active, les villes-soeurs constituent le plus vaste réservoir de main d'oeuvre dans le pays. C'est une aberration politique que de ne pas favoriser l'installation des entreprises dans les périmètres de la collectivité. De même, cela relève du non-sens économique que de déplacer un flot aussi important de passagers et il est évident que poursuivre dans cette voie mène l'ensemble du pays vers un véritable désastre écologique.

La vision que propose En Avant Moris est celle qui se démarque de l'exploitation partisane de ces problèmes sociaux et économiques. C'est une vision qui refuse la fatalité et offre ainsi une orientation qui bénéficie aussi bien à la collectivité qu'à l'Etat, qui participe à la santé économique des entreprises en même temps qu'elle leur permet de s'engager dans des pratiques écoresponsables.



Repenser la mobilité en ville

La circulation entre Rose-Hill et Beau-Bassin est depuis longtemps un calvaire pour les usagers de la route, qu'ils soient motorisés ou à pied. Tous les accès au centre-ville de Rose-Hill sont désormais compromis et cette congestion est néfaste au développement commercial et culturel des villes-soeurs.

En outre, le prix économique et écologique de cette congestion nous éloigne de tout objectif raisonnable. Si le problème est davantage ressenti par la population locale de BB/RH, la facture énergétique est ressentie au plan national et elle est déjà catastrophique. En effet, au coût du carburant (qui ne cessera d'augmenter au fur et à mesure que les ressources pétrolifères vont devenir plus rares), il est absolument effarant de considérer les milliers de véhicules qui en usent... pour faire du sur-place !

Il est connu que les véhicules relâchent plus de CO₂ et de méthane quand ils sont à l'arrêt et les congestions routières occasionnent ainsi des pics de pollution néfaste à la santé de la population des villes-soeurs. Cette pollution, par ailleurs, est contraire aux engagements pris par nos divers gouvernements pour contrer les effets du réchauffement climatique.

Plus les pouvoirs publics tardent à y faire face, la situation ne fera que s'empirer. Cette situation chaotique est le résultat de plusieurs décennies de démission politique de la part de ceux qui ont eu la responsabilité de la gestion de la collectivité. Il est vrai que la responsabilité institutionnelle de plusieurs organismes de l'Etat et du pouvoir central sont engagés, mais jouer l'attentisme et abdiquer de l'initiative n'est pas une attitude responsable non plus.

Pour En Avant Moris, une vision politique responsable consiste à intégrer cette question dans la problématique du développement pour les villes-soeurs et de la participation à l'économie et à l'écologie au plan national.

En nous confiant la destinée des villes-soeurs, nous prenons l'engagement de convier les différents ministères et les organismes responsables du trafic routier à Maurice pour la mise en oeuvre de notre politique de mobilité pour Beau-Bassin/Rose-Hill.

Notre vision politique en matière de mobilité est d'initier

des changements dans la manière dont véhicules et piétons pourront se partager le plus efficacement les voies publiques. Pour y parvenir, nous voulons engager des recherches sérieuses s'inscrivant sur quatre axes :

1. Tenir compte des nouvelles infrastructures routières et du flot de véhicules qu'ils engagent dans les différents accès aux villes-soeurs ;
2. Considérer le flux accru de piétons qui accèdent à Beau-Bassin et à Rose-Hill et la manière dont ils circulent dans les artères de la ville que ce soit pour le shopping, les besoins administratifs ou culturels (incluant la gastronomie) ;
3. Considérer les terrains disponibles à proximité des stations du nouveau tramway et considérer les possibilités d'acquisition et de participation à des projets de parking et de voiturage ;
4. Envisager des zones piétonnes dans le centre-ville de Rose-Hill.

Ce quatrième axe vient préciser notre voeu de faire du centre-ville de Rose-Hill une zone de convivialité susceptible d'attirer les visiteurs locaux et étrangers sur des aires d'animation de rues, relançant ainsi la vie culturelle de Beau-Bassin/Rose-Hill. L'inclusion d'une dimension culturelle et populaire à la gestion de la mobilité urbaine augmente, par ailleurs, le potentiel pour la relance du commerce dans le centre-ville. En outre, en partant de zones de parking à proximité des stations de Tramway, le mouvement piétonnier va engendrer de nouveaux potentiels commerciaux dans d'autres secteurs des villes-soeurs.

EAM s'engage de convier les différents ministères et les organismes responsables du trafic routier à Maurice pour la mise en oeuvre de notre politique de mobilité pour Beau-Bassin/Rose-Hill.



La Culture et le Tourisme



Chez En Avant Moris, nous sommes convaincus que la culture constitue un puissant moteur de développement pour une collectivité locale. Le Plaza n'est pas qu'une référence architecturale dans le paysage des villes-soeurs ; son théâtre nous rappelle les grandes représentations avec des troupes locales et étrangères. Des artistes locaux et des stars internationaux ont attiré au stade de Rose-Hill des foules venant de toutes les régions de l'île. Beau-Bassin/Rose-Hill a besoin de renouer avec ce passé glorieux qui fait partie de son ADN.

Nous ne voulons pas seulement nous contenter de reproduire une politique culturelle qui a été menée avec grand succès par des gestionnaires talentueux par le passé. Nous avons le devoir, non seulement de rattraper le retard accumulé depuis qu'ils ont su se retirer, mais de poursuivre cette mission au-delà pour l'inscrire dans les défis du temps présent.

EAM se donne pour mission de concilier la culture avec les grands enjeux de l'économie de notre pays et, mieux encore, nous voulons que notre ville puisse devenir une référence du tourisme mondial.

Nous entendons réaliser cette ambition pour notre ville par le biais d'un festival annuel dédié au jazz d'influence africaine et asiatique. Nous voulons inscrire un tel festival parmi les événements de niveau international au même titre que le Festival de Jazz de Montreux, le Copenhagen Jazz Festival ou, plus près de nous, le Rassemblement de Cape Town. Bien conscients de l'envergure de notre ambition, nous saurons faire appel aux professionnels du secteur pour élaborer et assurer le succès d'un tel événement.

Ce type d'événements devrait permettre de dégager certaines voies publiques de la circulation pour créer des zones piétonnes dans le centre-ville de Rose-Hill.

La conversion de certaines rues en zones piétonnes, pour le week-end à partir du samedi après-midi, devrait permettre de nouvelles activités de rue favorisant la convivialité et le commerce touristique. Ainsi, la municipalité pourrait accorder des permis aux commerces d'alimentation pour qu'ils augmentent leurs capacités d'accueils avec des tables installés sur les trottoirs pour les rues libérées de la circulation motorisée. Ces chemins pourront alors accueillir des artistes de rue préalablement inscrites auprès des services culturels de la municipalité qui auront la responsabilité de les répartir dans l'événementiel de jour aussi bien que de la nuit.

La tenue hebdomadaire de ces manifestations culturelles devrait attirer plus de visiteurs, locaux et étrangers, dans la ville permettant ainsi à l'Etat de rentabiliser son service de Tramway et aux commerçants de la ville d'améliorer leurs chiffres d'affaire.

Tout en contribuant à l'économie de la ville, ces manifestations hebdomadaires cumulant sur un festival annuel devrait en même temps générer les fonds nécessaires au financement du festival international, générateur lui-même de revenus pour la collectivité et pour l'économie du pays.



La Maison des Peuples des Mascareignes

Considérer l'avenir avec réalisme nous engage à considérer les biens appartenant à la collectivité comme des valeurs patrimoniales devant être léguées aux générations qui vont nous succéder. C'est animé de cet esprit que nous avons considéré la question de l'avenir de la salle des fêtes du Plaza qui est utilisée en-deçà de son potentiel depuis plusieurs décennies.

En même temps que s'élèvent les coûts pour son entretien, cette sous-utilisation entraîne aussi une dévalorisation de ce bien. La salle des fêtes du Plaza doit-elle maintenir le rôle fonctionnelle qui lui aura été attribuée par le passé ? Ou doit-elle embrasser de nouvelles vocations ?

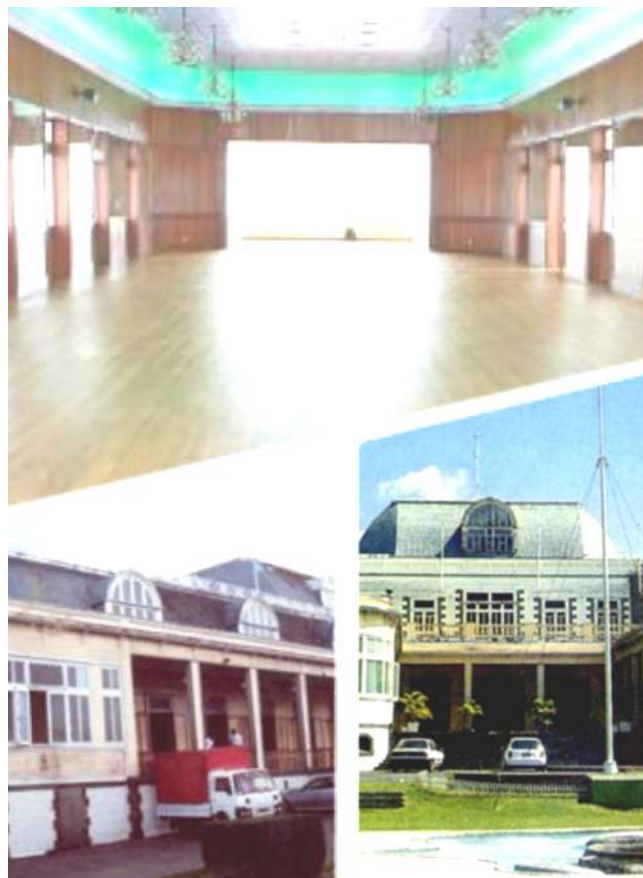
Compte tenu des nombreux prestataires qui offrent aujourd'hui des espaces appropriés et bien adaptés pour la tenue de célébrations nuptiales, le Plaza n'a plus vocation à accueillir des noces et autres festivités privées du même type. Nous pensons même que les conditions de sécurité ne sont pas réunies que ce soit pour les exigences alimentaires de type froids et les risques d'incendie sont réelles pour l'alimentation cuisinée sur place.

En inscrivant notre réflexion encore une fois dans le cadre de notre politique de développement intégré, nous avons donc considéré une nouvelle vocation pour la salle des fêtes du Plaza. Notre approche consistant à lier la politique culturelle à l'activité touristique nous fait voir de nouvelles opportunités pour que cette salle contribue à des fonctions aussi valorisantes qu'elle a tenues par le passé.

En Avant Moris formule ainsi le vœu que la salle des fêtes du Plaza abrite désormais la « Maison des Peuples des Mascareignes ». Cette appellation sert à désigner le musée ayant pour mission de retracer l'implantation des différents peuples des Mascareignes à différentes périodes dans les différentes îles qui font partie de notre région géographique commune. EAM estime que Rose-Hill est parfaitement située pour intéresser les visiteurs locaux et étrangers à une telle attraction.

Dans cette orientation, les configurations pour accueillir une exposition permanente ainsi qu'une exposition itinérante engageant la participation des pays membres de la Commission de l'Océan Indien.

L'exposition permanente serait constituée de reproductions de plans et de lithogravures d'époque



permettant aux visiteurs de situer, d'une part, les différentes phases de l'exploration des Mascareignes et, d'autre part, les lieux où les premières implantations ont démarré pour nos populations îliennes.

Cette démarche muséologique est appelée à connaître un enrichissement permanent avec l'apport de nouvelles pièces par les différents Etats et les contributeurs institutionnels de la région, des Etats européens colonisateurs de l'époque et du monde arabe, africain, indien, chinois et de l'Asie du sud-est.

L'approche d'En Avant Moris consistant à lier la politique culturelle à l'activité touristique, nous fait voir de nouvelles opportunités pour que cette salle contribue à des fonctions aussi valorisantes qu'elles a tenues par le passé.

L'Agriculture en Zone Urbaine

La population des villes est plus dépendante des grands circuits de distribution pour l'achat de légumes. L'absence de terres cultivables compromet des démarches pour favoriser une plus grande autonomie. Mais la méthodologie d'une réflexion centrée sur le développement intégré fait apparaître de nouvelles opportunités...



Chez En Avant Moris, nous nous sommes intéressés à la question de l'agriculture dès la formation de notre organisation. Notre présence sur les marchés de la ville ainsi que nos visites dans les rares champs avoisinants nous ont ouvert à ces préoccupations.

Nous considérons que notre organisation ne peut se soustraire à ces considérations car, le fait de pouvoir se loger, se vêtir, se nourrir et avoir accès à l'eau fait partie des droits de tout individu à l'existence en tant qu'être humain. L'individu devient citoyen quand, en outre, les gouvernements s'assurent de leur égale accès aux services de santé publique et à l'éducation.

Ce sont là, malheureusement, des droits auxquels les partis traditionnels ne s'intéressent plus. Et cet abandon est ressenti plus durement par les familles qui vivent dans la précarité et sont incapables de se projeter dans l'avenir.

La pandémie du Covid-19 a donné lieu à des mesures parfois inappropriés, et souvent ne tenant pas compte des plus démunis. Nous avons été attentifs aux difficultés ressenties par la population de BB/RH pour pouvoir obtenir des légumes à des prix raisonnables. Ces difficultés s'accroissent en raison, et voire même au prétexte, des conséquences de la guerre en Ukraine. Notre préoccupation n'en est que plus vive.

Nous avons fini par considérer cette question à la lumière d'une autre responsabilité qui incombe à la municipalité : la gestion des terrains en friche. Pour de multiples raisons qui affligent bien des familles, des biens sont laissés à l'abandon. Faute d'entretien, ces terrains favorisent divers types de délinquances qui incommode les riverains et portent atteinte à la sécurité des quartiers.

La municipalité doit alors intervenir pour assurer l'ordre et la salubrité publique et compte tenu des coûts que cela implique, la mairie doit alors faire des réclamations aux propriétaires.

Les deux questions sont liées : d'un côté, on se retrouve avec des personnes prêtes à entreprendre des projets de potagers mais qui n'ont pas accès à la terre et, de l'autre côté, on se retrouve avec des propriétaires terriens incapables d'exploiter leurs biens et qui doivent faire face aux réclamations de la municipalité.

Il y a là une situation qui pourrait arranger toutes les parties. Ainsi, En Avant Moris entend proposer des amendements aux présentes régulations afin de proposer l'exemption de frais d'entretien aux propriétaires de terrains en friche en échange d'un programme d'exploitation agricole sous l'égide de la municipalité.

Dans le cadre de ce programme d'exploitation agricole, la municipalité devrait alors procéder à l'enregistrement de petites coopératives agricoles basées dans les périmètres de notre collectivité territoriale et composées majoritairement de membres qui y résident. Ainsi, ces coopératives seront chacun éligibles à un bail locatif d'une période minimale de deux ans.

Dans le cadre de ce projet, la municipalité fera élaborer des contrats types pour encadrer l'engagement des parties afin que les biens soient restitués en parfaite condition aux termes de la période d'exploitation. Les mesures détaillées seront élaborées une fois que le principe de cette solution politique et administrative aura été formellement adopté par le Conseil municipal.

Afin d'inciter les propriétaires des terrains en friche à s'engager dans ce programme d'exploitation agricole, En Avant Moris prévoit que la coopérative bénéficiaire du terrain verse une indemnité équivalente au montant qui devait être réclamé pour l'entretien dudit terrain par les services municipaux. Ainsi, au lieu de faire face à ce coût, le propriétaire recevra un revenu qui pourrait éventuellement, au fur et à mesure, le soulager de la condition qui l'empêchait d'entretenir et de jouir de son bien.

Afin de pouvoir assurer et pérenniser ce nouveau service, la municipalité se fera aussi rémunérer. La collectivité percevra ainsi, auprès de la coopérative bénéficiaire, pour moitié de la valeur du bail annuel. Afin de ne pas poser de difficulté à la trésorerie de la coopérative, ce montant pourra soit être versé en totalité à la signature du contrat ou par traite mensuelle durant la durée du bail.



Une Collectivité Inclusive

On entend beaucoup parler d'« Inclusion » dans les discours des personnalités publiques. Toutefois, la croissance de ce type de discours ne réduit pas le nombre de ceux qui ont des raisons de se considérer exclus des services de soutien de l'Etat et de la société elle-même. Les interventions sur les ondes des radios attestent de ces multiples dysfonctionnements institutionnels qui condamnent des individus et leurs familles à l'exclusion.

L'exclusion sociale au sein de notre collectivité est vécue par ses victimes que nous avons classées en quatre catégories :

1. Les personnes en situation de handicap ;
2. Les personnes toxico-dépendantes ;
3. Les repris de justice ;
4. Les personnes engagées dans le commerce sexuel.

Le Handicap

La mairie de Beau-Bassin/Rose-Hill ne peut se substituer au ministère de la Sécurité Sociale qui a la responsabilité législative du soutien national aux personnes en situation de handicap. En revanche, la municipalité est à même de contribuer à faciliter la vie de ses administrés confrontés aux difficultés liées à certains types de handicap.

En Avant Moris souhaite obtenir l'administration de la ville de Beau-Bassin/Rose-Hill afin de pouvoir initier la mise-en-oeuvre d'un programme de conformité à l'accès aux bâtiments publics et aux commerces pour les personnes à mobilité réduite. A cet effet, le Conseil municipal recherchera l'appui des organisations internationales pour obtenir les expertises nécessaires afin d'engager l'Etat et les entreprises commerciales dans un programme de transformation de leurs infrastructures existantes afin de les plus facilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

On notera que les personnes à mobilité réduite ne sont pas seulement ceux qui sont nés avec des handicaps. Il y a aussi ceux qui auront développé des handicaps à la suite de maladies ou d'accidents ainsi que ceux que l'âge et la pénibilité du travail auront réduits à l'invalidité. En Avant Moris considère que toutes ces personnes en situation de mobilité réduite doivent avoir des accès facilités aux commerces et aux bâtiments publics.

Au-delà de l'accès facilité aux commerces et aux bâtiments publics, EAM entend travailler de concert avec des ONG pour que les personnes à mobilité réduite soient incluses dans les événements récréatifs organisés par la municipalité. Le fait d'avoir des zones piétonnes et des animations de rue en week-end procure des espaces de sécurité facilitant la circulation de ceux qui sont relativement autonomes. Il devrait en être de même pour ceux qui ont besoin d'être accompagnés.



La Toxico-Dépendance

Il est malheureux que la politique nationale en ce qui concerne la toxicomanie n'a toujours pas évolué. Cela fait trente ans depuis l'apparition du Brown Sugar à Maurice, trois décennies de ravage dans les familles, et les quartiers de Beau-Bassin/Rose-Hill paient le lourd tribut de sa jeunesse qui pourrit en cellule. Nous avons eu droit à deux commissions d'enquête et nous sommes toujours avec la même incapacité des partis politiques traditionnels à faire la distinction entre les usagers de drogue et ceux qui exploitent sans aucun scrupule la dépendance !



Cette incapacité a fait que l'Etat se désengage des soins qu'il est en devoir de procurer aux personnes toxicodépendantes. Les dirigeants politiques, plutôt que de s'atteler à leurs responsabilités, construisent des prisons et détruisent des familles. Au motif de « briser les reins » à la mafia de la drogue, ils participent encore et toujours à la stigmatisation des victimes.

Il est heureux qu'il y ait des volontaires qui, au sein des ONG, ont oeuvré et continuent d'oeuvrer pour tenter de préserver la dignité de ceux qui souffrent de cette dépendance. Car, la médecine a depuis longtemps établi que la dépendance des toxicomanes relève de la maladie.

Toutefois, la lâcheté politique a favorisé la stigmatisation des victimes. En usant de la peur des délinquances auxquelles les toxicomanes finissent par être associés, ils ont mis au ban de la société ceux dont ils avaient la responsabilité, sinon de soutenir efficacement le sevrage, au moins d'en assurer l'inclusion sociale.

Il n'y a plus d'illusion à entretenir avec les discours des leaders politiques sur cette question. Les faits le démontrent : l'Etat reste **impuissant malgré sa politique de répression**.



La charité et la solidarité sont des principes qui donnent sa noblesse à l'engagement politique. Nous n'avons pas toutes les réponses aux multiples problèmes de la société, mais nous sommes résolus à faire face à ces enjeux plutôt que de faire la politique de l'autruche.

La Prostitution

En Avant Moris choisit, encore une fois, de ne pas faire l'impasse sur cette question que les partis

traditionnels s'accordent à ignorer. Il n'y a pas de tabou à entretenir : cette question se trouve au coeur de deux misères : la pauvreté sexuelle et la pauvreté économique.

Entre les hypocrisies moralisatrices et les silences embarrassés, le personnel politique est loin d'être vertueux. Car, très concrètement, le commerce sexuelle est une activité rémunérée et en même temps il pose un problème de santé publique ainsi qu'un problème de sécurité autant pour les travailleurs et travailleuses du sexe que pour leurs clients.

Les pouvoirs des municipalités en ce qui concerne les réglementations en matière de sécurité publique sont bien limités. En revanche, pour peu que le conseil municipal adopte une politique volontariste, la municipalité est en mesure de prendre certaines mesures pour réduire, par exemple, les risques de maladies sexuellement transmissibles. C'est possible en travaillant notamment avec des ONG qui peuvent développer un programme de coopération avec des médecins afin de procurer une forme d'attestation ou de validation sanitaire des professionnels du sexe sur des périodes régulières.

Cette approche serait déjà une première démarche de responsabilisation autant pour les professionnels du sexe que pour les pouvoirs publics. Il y aura certes la critique facile de ceux qui n'ont jamais osé jusqu'ici entreprendre la moindre action. Mais il faut du courage en politique : celle de prendre des décisions que certains ne comprendront pas au début, mais nous sommes persuadés que la raison finit par prévaloir pour vaincre toutes les démagogies.

Il faut un premier pas pour s'engager sur ce chemin de la responsabilisation où personne n'a osé s'aventurer. Motivé par notre volonté d'inclusion sociale, EAM entreprend ce premier pas avec courage. Notre détermination tient du fait que de trop nombreuses familles sont victimes de cette exclusion sociale qui rend leur pauvreté plus difficile à vivre, surtout pour leurs enfants.



Avec les ONG, EAM compte travailler sur trois programmes :

1. La prise en charge et la gestion des chiens errants ;
2. Le récupération, le recyclage et la transformation de certains types de déchets.

Les chiens errants

Rose-Hill abrite la société protectrice des animaux (MSAW) depuis 1958. La présence de cette institution toutefois n’a pas contribué à améliorer les rapports entre les habitants des villes-soeurs et les animaux de compagnie, et les chiens en particulier.

Le problème des chiens errants à Beau-Bassin et à Rose-Hill, en ville comme dans les quartiers, indique quelques difficultés sociétales et culturelles dans la relation que les Mauriciens entretiennent envers les animaux.



D’un côté les problèmes de sécurité renforcent le besoin de nombreuses familles d’avoir un chien pour assurer le gardiennage, surtout quand ils sont au travail. D’autre part, on constate une attirance des Mauriciens pour les chiens de race et cette attirance n’est pas toujours vertueuse. Car, c’est ce qui donne lieu au marché des chiens de race avec autant ses fantasmes que ses exploitations commerciales qui vont jusqu’à la maltraitance des animaux.



Pour la gestion des chiens errants, nous envisageons

deux centres, l’un à Beau-Bassin et l’autre à Rose-Hill qui travailleront avec des ONG pouvant dégager sous l’égide de la mairie un programme cohérent pour la stérilisation des chiens, l’éducation des futurs propriétaires et l’entretien des chenils et enclos.

Selon notre vision, les ONG doivent pouvoir fonctionner en binômes afin que les spécialistes de la question canine puissent opérer conjointement avec des organisations engagés dans des actions de réinsertion sociale pour ceux qui arrivent à la fin de leur parcours de sevrage post-addiction ainsi que des anciens détenus. Nous sommes au courant des vertus thérapeutiques de la relation entre les animaux et les êtres humains ayant tous deux souffert de rejet et nous sommes persuadés qu’avec les bonnes formations, nous pouvons nous engager très concrètement dans les voies de la réinsertion sociale sur de tels axes.

Recyclage et Objets de dévotion

Pour le recyclage et la transformation de certains types de déchets, là encore nous souhaitons que les ONG adoptent avec nous des approches intégrées. Ici il s’agit de faire travailler ensemble des groupes qui sont engagés dans le recyclage de cartons et de papier ainsi que ceux qui oeuvrent auprès des travailleurs du sexe.

Le projet consiste à transformer le papier et le carton en une matière servant à créer des objets de dévotion en carton bouilli et papier mâché. Il vise un triple objectif : (1) permettre aux dévots d’avoir des objets de dévotion en matière dégradable plutôt que le béton car ces statuette sont souvent laissées sur les berges de nos cours d’eau, (2) changer le regard social envers les travailleurs du sexe, car ce sont ces personnes qui vont procéder au façonnage final des statuette et c’est souvent le jugement au prétexte du religieux qui tend à les bannir, (3) procurer chez celles et ceux qui auraient plus de créativité des possibilités de se lancer dans une production artistique.



NOU LAVI, NOU LAVIL, NOU LAVENIR

